

Territoire UGSEL AURA

Championnat Territorial Course d'Orientation

Mercredi 03 Mai 2023 à CHICHILIANNE (38)

Responsables de l'organisation	CTT C.0 38 : Sylvain Chambrier	<u>Contact sur place :</u> André Sisun (co-directeur ugsel38) 06 38 74 62 19 ugselsportif38@gmail.com
Inscriptions sur Usport Avant le vendredi 7 Avril 2023	<p>Inscriptions = par les comités (si championnat départemental) ou les enseignants dans USPORT avant vendredi 7 avril 18h</p> <p>Rôle de l'AS = → Vérifier les inscriptions dans USPORT entre le 07/04 et 28/04 à 12h : Dans USPORT > liste des inscrits en compétition Championnat > sélectionner 2022 2023 Course Orientation (au choix indiv promo, indiv élite, équipe) Championnat de niveau > choisissez UGSEL AUVERGNE RHONE ALPES → AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE → Contactez votre comité Ugsel en cas de soucis</p> <p>Qualification exceptionnelle = Faire référence au règlement UGSEL (www.ugsel.org) En cas d'impossibilité de participer au championnat de territoire, et dans la limite des critères de recevabilité fixés par l'Ugsel Nationale, une demande de qualification exceptionnelle doit être envoyée par mail (aura.appn@gmail.com) avant le début de la compétition. La commission étudiera le dossier.</p>	
Lieu	Lieu : FOYER DE SKI DE FOND Hameau de Richardière 38930 Chichilianne Itinéraire : RAS Stationnement : Dépose élève à hauteur du site.	
Programme	09h30-10h00 10h00-12h30 12h00-12h30 13h00-16h00	Accueil du matin Compétition par équipe Accueil après midi Compétition individuel promotionnel et élite.

UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | ugselaorasports@gmail.com

Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | ugselaura@ugsel.org

Territoire UGSEL AURA

	16h00-16h30 Remise des récompenses
Catégories d'âge	POUSSIN(E) (1 ET 2) : 2013 / 2012 BENJAMIN(E) (1 ET 2) : 2011 / 2010 MINIME (1 ET 2) : 2009 / 2008 LYCEE : 2007 / 2006 / 2005
Consignes	OBLIGATOIRE : - Chaussures adaptées à la pratique. - Licences UGSEL sous format papier en règle, elle sera vérifiée au début de la compétition. - Prévoir une tenue adaptée à la C.O, indispensable en cas de pluie - Maillot d'établissement obligatoire. - Une BOUSSOLE ET Une MONTRE sont indispensables pour gérer sa course.
Commission Technique	>MAILLOT OLIVIER (2607) MEMBRES DES CTT DE CHAQUE COMITE PRESENT
Jeunes officiels	
Encadrement	Nous comptons sur un enseignant par établissement pour nous aider au bon déroulement de ce championnat.
Convivialité	- Elève + Adulte = Prévoir son pique-nique - Un point café-thé sera prévu pour les enseignants. - Merci de veiller à ce que les lieux restent propres et accueillants.
Règlements sportifs générales	Voir annexe ci-dessous
Quotas Territoire → National	Commission de qualification le 5 MAI 2023.
Championnat National 2022/23	(22) 23-24 mai 23 - TINCHEBRAY (61)

Annexe circulaire

Cf : <https://www.ugsel.org/sites/default/files/disciplines/pdf/22-23%20REGLEMENT%20CO.pdf>

La course individuelle donne lieu à un classement scratch regroupant Promo et Elite. Le titre et le podium du championnat Elite seront décernés uniquement aux coureurs élites s'étant classés devant les coureurs promotionnels. Le titre et le podium du championnat

UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | ugselaurasports@gmail.com

Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | ugselaura@ugsel.org



Territoire UGSEL AURA

promotionnel seront décernés aux 3 premiers coureurs promotionnels de chaque catégorie.

NB : Un coureur licencié AS est dit Elite si

✓ il est placé dans la catégorie Elite lors de ces championnats de comité et territoire.

Ce placement est placé sous la responsabilité de l'enseignant responsable juge de son niveau de pratique

✓ il est détenteur d'une licence FFCO à l'année N-2, N-1 et N à la date butoir d'inscription au national et ayant un nombre de points CN de 500 points minimum en collège et de 1500 points en lycée.

✓ il fait partie d'une classe de section sportive CO ou classe à horaires aménagés.

➤ La vérification de ces conditions incombe directement aux CT de territoire. En cas de manquement de cette déclaration constaté lors de la commission des litiges et réclamations précédant les podiums, le territoire se verra déchu des titres obtenus par les coureurs en litige et des quotas sup obtenus lors du championnat par le territoire

➤ La course par équipe donne lieu à un classement unique, sans distinction Promotionnel et Elite.

✓ Tous les élèves qualifiés en équipe sont qualifiés pour la course individuelle et peuvent prétendre au titre national dans leur niveau de catégorie (B-M-CJ Promo ou Elite)

✓ Tous les élèves qualifiés en individuel peuvent participer à la course par équipe et prétendre au titre national dans leur niveau de catégorie (B-M-CJ) s'ils composent une équipe d'établissement dans leur catégorie. Les autres qualifiés individuels ne pouvant se regrouper par établissement peuvent former une équipe dite open avec des coureurs d'autres établissements ou territoires. Cette inscription se fait le jour d'accueil de la compétition pour ces équipes dites open.

UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | ugselaurasports@gmail.com

Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | ugselaura@ugsel.org